

La formation de vérificateurs locaux

L'OIBT entame un processus qui vise à développer la capacité des pays tropicaux de contrôler l'application de ses critères et indicateurs

par **Hanna Nikinmaa**
et **Jussi Loumasvuori**

Indufor Oy, Töölönkatu 11 A
FIN-00100 Helsinki, Finlande
t 358-9-135 2552
indufor@indufor.fi
www.indufor.fi

Le développement de systèmes d'audit relatifs à l'application des *Critères et indicateurs OIBT de la gestion durable des forêts tropicales naturelles* (C&I) et la formation de vérificateurs peuvent, à plus d'un titre, présenter des avantages pour la foresterie tropicale. Ils aident à prendre en compte les C&I aux niveaux pratiques de planification, exécution et surveillance de la gestion forestière et à encourager la mise au point d'adaptations aux conditions de l'aménagement forestier durable (AFD) au plan national/régional. En outre l'audit fournit, sur les aspects écologiques, sociaux et économiques de l'aménagement des forêts, des informations crédibles pouvant être répercutées tant au niveau des plans de gestion et d'exécution de l'unité forestière (UGF) qu'à celui données nationales.

Il est donc essentiel de développer des capacités d'audit dans les différents pays et à l'échelle régionale. A cet effet, l'OIBT a demandé à Indufor Oy d'aider à mettre au point un programme de formation et à se charger de trois cours de formation (respectivement en anglais, en français et en espagnol) sur des systèmes pour l'audit des C&I de l'OIBT. En outre, l'OIBT a engagé des consultants régionaux pour l'aider à dispenser ces trois cours, à savoir la Sustainable Ecosystems International Corporation aux Philippines, la STCP Engenharia de Projetos Ltda au Brésil, et le CRESA Forêt-Bois au Cameroun.

Ces activités se sont déroulées en sept phases: 1) élaboration du matériel pédagogique; 2) cours pilote en Asie (en anglais) pour tester le matériel et les arrangements prévus pour les cours; 3) révision du matériel pédagogique; 4) traduction du matériel pédagogique en espagnol et en français; 5) cours de formation au Brésil (espagnol); 6) cours de formation au Cameroun (français); 7) mise au point définitive de l'ensemble des moyens de formation (septembre 2003).

Programme de formation

Le programme de formation comporte une série complète de transparents (présentation en PowerPoint), ainsi que des instructions et du matériel pédagogique pour les formateurs et les participants aux ateliers. Les documents fournis comprennent les C&I de l'OIBT, le formulaire de rapport concernant les C&I de l'OIBT au niveau de l'unité de gestion forestière et le cadre pour un système d'audit des C&I de l'OIBT. Le premier ensemble de matériel pédagogique a été mis à l'essai lors d'un cours de formation tenu à Surigao (Philippines) du 24 au 28 février 2003 et une version modifiée a été utilisée lors des deuxième et troisième cours (tenus respectivement du 28 avril au 2 mai 2003 à São José do Rio Claro, Mato Grosso—Brésil, et du 8 au 12 septembre 2003 à Kribi—Cameroun). Les versions définitives anglaise et espagnole sont pratiquement identiques mais, dans la version française, les éléments faisant l'objet de l'audit sont les *Principes, critères et indicateurs OAB/OIBT de la gestion durable des forêts tropicales naturelles d'Afrique* (PC&I) au lieu des C&I de l'OIBT.

Cours

Au total, ces trois cours ont été suivis par 53 participants originaires de 24 pays. Ils étaient pour la plupart des forestiers de profession qui avaient pris part à des initiatives de développement liées à l'AFD et qui étaient au courant des questions de C&I et de certification. Quatre-vingt-huit pour cent des stagiaires représentaient des organismes

gouvernementaux, 8% le secteur privé et 4% des institutions de recherche et d'enseignement. Cette répartition très inégale s'explique par le fait que les participants avaient été désignés par les gouvernements; il faudrait à l'avenir encourager une plus grande participation du secteur privé et des institutions de recherche ou d'enseignement.

Les cours de formation ont été conçus de manière à imiter la façon dont se déroule effectivement un audit dans une unité de gestion forestière (UGF). Les cours ont été dispensés dans les UGF suivantes: les zones de concessions de Surigao Development Corporation à Surigao del Sur (Philippines), Guavirá Industrial e Agroflorestal Ltda (une forêt appartenant à une entreprise) dans le Mato Grosso (Brésil) et la concession de MMM Sarl à Lokoundjé-Nyong près de Kribi (Cameroun). La formation comportait les étapes suivantes:

- introduction au processus d'audit dans le contexte des C&I de l'OIBT;
- présentation de l'UGF pilote accueillant l'exercice d'audit;
- planification de l'audit et listes des indicateurs de vérification devant faire l'objet de l'audit;
- collecte des preuves de l'audit dans l'UGF choisie, en recourant à des entrevues, à l'analyse documentaire et aux observations sur le terrain;
- évaluation des preuves de l'audit; et
- présentation des résultats de l'audit.

Les participants ont travaillé en deux groupes pendant les deux premiers cours et trois groupes plus petits (4 ou 5 membres chacun) pendant le troisième.

En général, les participants étaient fortement motivés à étudier les systèmes et les techniques d'audit en rapport avec les C&I de l'OIBT. Pour beaucoup d'entre eux, l'approche d'audit volontaire était nouvelle, leur donnant le sentiment qu'elle pourrait être adaptée aux pratiques de suivi dans leurs propres organisations. La mise en oeuvre d'un système d'audit a également été considérée comme une démarche utile pour encourager l'application des C&I à l'AFD par différents organismes, du fait qu'elle les oblige à trouver des moyens pratiques d'appliquer chaque critère et indicateur afin de fournir une base pour contrôler l'exécution. Les stagiaires ont exprimé l'espoir que l'approche de renforcement des capacités sera poursuivie dans le cadre de l'OIBT et que les contacts au niveau régional, entre organismes participants, seront améliorés.

Les participants ont généralement été satisfaits du matériel pédagogique et des présentations. En particulier, le travail de groupe a été apprécié, bien que l'emploi du temps ait été considéré trop serré. Les participants ont aussi relevé que la durée du cours n'avait pas permis de procéder à l'audit complet d'une UGF.

Conclusions

C&I: les pays producteurs et les professionnels apprécient au plus haut degré les initiatives que l'OIBT a prises de développer les C&I et d'organiser des séminaires, ateliers et cours de formation régionaux. Toutefois, les procédures pour l'application des C&I à la gestion pratique des forêts ne sont pas encore adéquatement définies. Chaque pays doit mettre au point des procédures qui lui conviennent pour mettre en oeuvre les C&I et l'OIBT doit soutenir ce processus grâce à la

coopération et à la formation sur le plan régional. De nombreux participants voudraient voir davantage de coordination entre les initiatives de l'OIBT concernant l'AFD et les règles et règlements des administrations forestières nationales, ce qui pourrait être réalisé par des contacts plus étroits avec les fonctionnaires des ministères et des gouvernements chargés d'appliquer les politiques forestières nationales. La nomination des représentants régionaux de l'OIBT (un pour l'Amérique latine et les Caraïbes, basé au Brésil, et un autre pour l'Afrique, basé au Gabon) est une mesure fort appréciée par les participants et considérée comme une démarche favorisant une application plus efficace des C&I.

Systèmes d'audit: l'approche des cours de formation était axée sur les systèmes et les techniques d'audit plutôt que sur la certification. Elle était parfaitement justifiée parce qu'elle a permis aux participants de comprendre la mesure dans laquelle un système d'audit pouvait faciliter l'exécution interne de la gestion dans une UGF et la promotion de l'AFD aux niveaux local ou national, en plus de son rôle dans les audits conduits par des tiers.

La mise au point d'arrangements relatifs à la certification devrait être entreprise à part, lorsque des procédures adéquates pour l'exécution et le suivi de l'AFD seront déjà en place. Cependant, la situation varie selon le pays ou d'une région à l'autre et les participants d'Asie et d'Amérique latine ont fait savoir qu'il sera nécessaire, dans un proche avenir, de prévoir des arrangements réalisables pour la certification. Les C&I de l'OIBT permettent fort bien de rassembler des informations et d'identifier des tendances concernant l'exécution de la gestion forestière, mais ils sont de caractère général et ne devraient pas être vus comme des conditions à remplir pour la certification. La plupart des pays membres producteurs de l'OIBT en sont encore au tout début du stade en matière de certification et la première tâche devrait être d'élaborer des normes applicables au niveau national ou régional.

Les C&I de l'OIBT et les PC&I OAB/OIBT (dans les dix pays membres africains) fournissent un cadre approprié pour la mise au point de normes de certification. Avant le cours de formation, les participants n'étaient pas en général tout à fait au courant des C&I de l'OIBT ni des PC&I OAB/OIBT; ces cours jouent donc un rôle important du fait qu'ils permettent aux professionnels de mieux comprendre les pratiques de l'audit et les avantages potentiels de l'application des C&I. Les directives d'application approuvées par les pays membres en ce qui concerne les C&I de l'OIBT et les PC&I OAB/OIBT peuvent également améliorer cette compréhension.

Renforcement des capacités en matière d'audit: les participants à chacun des cours étaient fortement motivés et la plupart d'entre eux ont affirmé que les techniques enseignées pouvaient être appliquées directement dans leur situation de travail. Bon nombre d'entre eux considéraient cependant qu'il leur serait difficile de diffuser le savoir-faire ou d'introduire avec efficacité des changements dans leurs systèmes de surveillance, sans l'appui politique des ministères responsables de l'administration des forêts. Une collaboration plus étroite entre l'OIBT et les ministères nationaux s'impose, soit directement soit par l'intermédiaire des représentants régionaux récemment nommés par l'OIBT. Les cours de formation ont été considérés comme une excellente étape

dans le renforcement des capacités pour la mise en oeuvre et l'audit de l'AFD, mais une formation plus poussée en matière d'application des C&I et d'audit est essentielle (avec l'assistance continue de l'OIBT).

Il ressort avec évidence que l'évaluation de l'AFD exige une excellente connaissance de la foresterie, de l'écologie, des structures socio-économiques et des aspects culturels locaux et que l'audit de ces éléments ne saurait être entièrement crédible sans l'existence d'un réseau adéquat de vérificateurs locaux. Des mesures devraient être prises dans un proche avenir pour renforcer la création de services d'audit locaux/régionaux.

Recommandations adressées à l'OIBT

Compte tenu des résultats des activités de formation, nous recommandons que l'OIBT:

- élabore des directives d'application pratique afin d'aider à incorporer les C&I dans la planification et la surveillance de la gestion forestière par les organismes publics et privés;
- développe davantage, avec le concours d'institutions régionales/nationales, les activités de formation à l'application des C&I de l'OIBT et la formation des vérificateurs chargés d'audits forestiers;
- organise trois autres cours régionaux sur l'audit des C&I de l'OIBT afin de créer une masse critique d'instructeurs qualifiés dans chaque pays et d'intégrer l'audit de l'AFD dans les cursus et programmes d'études nationaux qui existent déjà en matière de foresterie;
- aide à renforcer les capacités de façon continue ou programmée, plutôt que par des projets de courte durée. L'OIBT devrait viser à développer un réseau d'experts connaissant parfaitement les conditions régionales/locales de la gestion forestière et compétents en matière d'application des C&I et de leur audit;
- fasse en sorte que les ministères responsables de l'administration des forêts soient au courant des avantages potentiels liés à l'application des C&I et des systèmes d'audit, et qu'ils les comprennent; et
- maintienne et renforce ses liens directs avec des organismes du secteur privé en dispensant à des gestionnaires de forêts davantage de formation sur l'application des C&I de l'OIBT et l'audit.

Les programmes de formation en matière d'audit seront affichés sur le site Web de l'OIBT (www.itto.int) au début de 2004.